

Table des matières

	Page
INTRODUCTION.....	1
PREMIÈRE PARTIE: LES GRANDES TRADITIONS	5
A. LES FONDEMENTS HISTORIQUES DE L'OPPOSITION ENTRE LA TRADITION ROMANISTE ET LA TRADITION DE COMMON LAW.....	6
B. LES SECTEURS D'OPPOSITION ENTRE LES DEUX SYSTÈMES.....	9
(1) Les oppositions traditionnelles	10
(2) Les préjugés	16
a) les préjugés à l'égard de la codification	16
b) les préjugés à l'égard du common law.....	22
(3) Les avantages de la technique de codification	24
DEUXIÈME PARTIE: LA TRADITION CANADIENNE	29
A. L'EXPÉRIENCE LÉGISLATIVE CANADIENNE.....	29
B. L'EXPÉRIENCE JURISPRUDENTIELLE CANADIENNE.....	33
(1) La création jurisprudentielle des règles de droit	33
(2) L'interprétation jurisprudentielle du Code criminel	39
(3) La clarification jurisprudentielle des règles de droit	42

	Page
TROISIÈME PARTIE: LA CODIFICATION: OBJECTIFS ET MOYENS	47
A. LES OBJECTIFS.....	48
(1) Sur le plan matériel.....	48
a) réalisation d'une codification véritable.....	48
b) accessibilité générale du contenu.....	52
(2) Sur le plan scientifique.....	54
a) réflexion de l'identité canadienne	54
b) moteur de la créativité judiciaire.....	55
B. LES MOYENS.....	55
(1) Organisation de la hiérarchie des normes juridiques	56
a) définition de la hiérarchie.	56
1. les principes de la politique pénale canadienne	56
(i) identification des principes	56
(ii) formulation des principes	57
(iii) orientation des principes	58
2. les règles corollaires d'application générale	59
3. les règles particulières.....	61
b) conséquences de la hiérarchie des normes juridiques	62
(2) Création de règles d'interprétation.....	64